

Compte rendu du conseil municipal du 13/01/2025 à 20h30

Président de séance : Mme FOURNEL Béatrice

Membres présents : Mme CHAMBOST Françoise, M. CHERBLANC Raphaël, Mme FOURNEL Béatrice, M. GIROUD Lucien, M LAURENT Benoit, Mme PAIN Evelyne, Mr PION Éric, Mme RONDEPIERRE Amandine

Membre absent excusé : M GUILLEMOT Olivier,

Membre absente : Mme BISSUEL Victoire

Nombre des Conseillers en exercice : 10 présents : 8 votants : 8 quorum : 6

Secrétaire de séance : Mme RONDEPIERRE Amandine

Mme FOURNEL ouvre la séance et demande aux membres d'approuver le procès-verbal du 19/11/2024 - POUR : 8

Ordre du jour de la séance :

- Aménagement terrain
- Travaux 2025
- Redynamisation du centre bourg
- Evolution du tableau des effectifs
- Protection sociale complémentaire des agents
- Avenant convention CNRACL
- Solidarité Mayotte
- Questions diverses

1. Aménagement terrain :

* La commission bâtiment s'étant réunie en amont pour étudier le devis d'aménagement du terrain par l'entreprise LP Paysage, Mme FOURNEL détaille les prestations proposées : achats et pose de mobiliers urbains (tables, bacs, table de ping-pong) et la création de 3 bancs pour un montant de 9 410,78 € TTC.

M. CHERBLANC propose Stéphane, le cantonnier, crée 2 bacs amovibles en bois et d'installer lui-même une chaîne métallique pour l'entrée du terrain.

Mme FOURNEL propose de revoir le devis, de retenir le devis à hauteur de 7 147,58 € TTC et de faire les démarches pour l'achat de matériel pour les 2 bacs et chaîne - Pour : 8.

* Garde-corps du terrain :

Mme FOURNEL indique que l'entreprise Mat'Metal a revu son devis pour les garde-corps suite aux problèmes techniques intervenus lors des travaux du local buvette : une remise de 403,46 € est proposée. Elle note que les travaux de ce local ont été revus (peinture et fenêtres), un point de fin de chantier a été refait avec l'entreprise.

Des devis pour les garde-corps avaient été faits en amont par d'autres entreprises mais Mat'Metal reste le moins disant.

Mme FOURNEL propose de valider ce devis pour un montant de 11 088,000€ TTC – Pour : 8.

Mme FOURNEL rappelle que l'inauguration du terrain aura lieu le 26/04/2025. Une réunion préparatoire avec les associations du village est prévue le 18/01/2025 à 11h.

2. Travaux 2025 :

* Mme FOURNEL demande l'autorisation de déposer un dossier de subvention DETR 2025 pour le bâtiment de l'ancienne poste – Pour : 8.

* Elle demande l'autorisation de déposer un dossier de subvention auprès du SIEL pour le même bâtiment – Pour 8.

* Elle demande l'autorisation de répondre à l'appel à projet de la CAF pour des aides aux logements jeunes et familles si la commune peut être éligible après renseignements pris – Pour 8.

* Mme FOURNEL indique que le bar de Machézal souhaite être équipé d'une cuisine. 3 entreprises doivent se déplacer pour un devis : achat de matériel occasionnel pour un piano gaz, four électrique, 2 tables, 1 plonge et un lave-mains.

Mme RONDEPIERRE demande des précisions sur ces achats : le matériel serait disponible de suite. La mairie l'achète et le met à disposition du bar (un avenant à l'état des lieux sera fait).

Mme FOURNEL demande au conseil de valider une enveloppe maximale pour l'achat de ce matériel = 4 000 € – Pour 8.

* Mme FOURNEL rappelle que des travaux dans la cour d'école est prévue (cf conseil d'école qui propose de repenser la cour pour en faire un espace plus pédagogique).

* Mme FOURNEL propose de travailler en 2025 sur la fin des travaux de la salle des fêtes et du logement à côté du bar.

3. Redynamisation du bourg :

Mme FOURNEL demande au conseil l'autorisation de signer une délibération actant le travail proposé par la COPLER concernant la démarche de centre bourg qui permet de ce projet sur un aménagement sur 10 à 15 ans - Pour 8.

4. Evolution du tableau des effectifs :

Mme FOURNEL rappelle que le poste de secrétaire a été revalorisé au niveau national. Ainsi, la commune doit créer le poste de secrétaire de mairie en catégorie B – Pour 8.

5. Protection sociale complémentaire des agents :

Mme FOURNEL demande l'autorisation au conseil de signer une délibération pour mandater le centre de gestion pour la consultation de mise en concurrence pour la protection sociale complémentaire des agents communaux – Pour 8.

6. Avenant convention CNRACL :

Mme FOURNEL demande l'autorisation de signer un avenant à la convention CNRACL pour 2023-2026 : de nouveaux services ont été créés (les documents avaient été transmis en amont au conseil). Mme FOURNEL rappelle que la commune paie le CNRACL si leurs services sont utilisés – Pour 8.

7. Solidarité Mayotte :

Mme FOURNEL explique que l'AMF, la Croix Rouge et la Protection civile sollicitent les collectivités pour faire des dons pour Mayotte. Pour le moment, peu d'informations ont été données via la COPLER et nous ne savons pas si d'autres communes du territoire participent à cette campagne de dons. Il est donc proposé de reporter ce sujet – Pour 8.

8. Questions diverses :

* Mme FOURNEL souhaite faire un article dans le prochain bulletin municipal concernant le coût d'instruction des documents d'urbanisme transmis à la COPLER. Elle explique que lors d'une demande d'urbanisme par un habitant de la commune, l'instruction du dossier est facturée à la commune par la COPLER. En 2024, sur 10 mois, 43 dossiers ont été instruits pour un montant total de 3 852 €.

* Mme FOURNEL indique qu'un devis a été demandé à l'entreprise Chambost électricité pour installer une prise électrique dans l'abribus du bourg = 987 € HT. Le conseil se questionne quant à l'utilité de cette prise puisque les manifestations devraient se déporter à présent sur le terrain aménagé. Toutefois, les fêtes sous les platanes sont encore d'actualité (les classes, la journée familiale...). Il est donc proposé d'installer la prise dans l'abribus – Pour : 7 et 1 abstention.

* Mme RONDEPIERRE propose de mettre un miroir dans la halle (demande faite lors de manifestations de la bibliothèque).

* Mme CHAMBOST fait remarquer que des déjections canines sont déjà très présentes sur le terrain aménagé, derrière la mairie. Un article dans le prochain bulletin municipal et des panneaux sont en préparation.

* Mme PAIN constate que 3 chaises de l'église sont cassées au niveau de l'assise. Il est proposé de les faire réparer par Stéphane le cantonnier.

* Mme CHAMBOST note que la sortie PMR de l'église n'est pas éclairée quand il fait nuit = en cours de réflexion car sortie peu utilisée.

* Mme PAIN indique les travaux des fenêtres du bâtiment de l'ancienne cure avancent bien.

* Mme FOURNEL dit que le bar souhaite se doter de barres anti-intrusion car il y a eu 1 cambriolage et une tentative de vol pendant les fêtes. Il a été souligné que ce genre de demande est à la charge du locataire des lieux.

* M. CHERBLANC indique que les bulbes ont été achetés et que le nettoyage des fossés se fera fin janvier. Des travaux sont à prévoir au cimetière (pierres de la croix descellées, nettoyage de la croix, peinture du portail). Il note également que les filets pare-ballons et les cadres des poubelles pour le terrain aménagé derrière la mairie doivent être commandés.

Il souhaite avoir pour le prochain conseil le coût global et le bilan du chantier pour ce même terrain. Madame Fournel attendait que tous les travaux soient chiffrés.

* Dates programmées : prochain conseil le 27/02 à 20 h 30 + conseil vote du budget 2025 le 3 avril à 20 h. La réunion des finances pour préparer le conseil est prévue le jeudi 6 mars à 18 h.

La séance est levée à 22 h 50.

Le Maire
Béatrice FOURNEL

Le secrétaire de séance
Amandine RONDPIERRE